Le Conseil régional de l'Essonne s'implique pour les jeunes scolarisés sans-papiers

19/01/2011 à 18h57

Dans une résolution du Conseil régional votée le 1er octobre dernier, l'assemblée a adopté un soutien aux élèves scolarisés sans-papiers. L'institution se déclare ainsi « *placer tous les élèves étrangers, mineurs ou majeurs susceptibles d'être menacés d'expulsion sous la protection de l'assemblée régionale* ». Elle se réfère en cela à l'article 26 de la déclaration universelle des droits de l'homme qui garantit le droit à l'éducation.

Samedi dernier s'est déroulée une cérémonie particulière, au sein du lycée Corot de Savigny. Un jeune homme originaire de Haïti, en situation irrégulière, a été parrainé par son établissement, avec le soutien du Conseil régional d'Ile-de-France et de la sénatrice de l'Essonne Claire-Lise Campion. Cette première action dans un établissement scolaire, vient s'ajouter aux récents parrainages républicains, eux effectués dans certaines communes pour des familles menacées de séparation.

essonneinfo.fr